

Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

M. le maire de MOYON VILLAGES

M. le président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Lô Agglomération - 101 rue Alexis de Tocqueville - CS 43708 - 50000 SAINT-LO

M. le président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vire - SVSL – 101 RUE ALEXIS DE TOCQUEVILLE – 50000 SAINT-LÔ

M. le directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie - Direction Territoriale et Maritime des Bocages Normands - 1, rue de la Pompe - BP 70087 – 14203 HEROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex

OFB – Service départemental de la Manche – 18, avenue de la République - 50200 COUTANCES

SAINT-LO, le 04/06/2024

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la directrice départementale des territoires et de la mer,

La Responsable de l'unité Protection de la Ressource et Aménagement,



Barbara TREMARE